MOTION votée en réunion de la CAHC (Communauté d’Agglo Hénin-Carvin)

**Objet : Motion du Conseil Communautaire contre le déni de démocratie, d’information, et de transparence infligé par l’Etat et les opérateurs aux citoyens français et aux élus locaux sur le déploiement de la 5G**

Le 31 décembre 2019, le Gouvernement lançait un appel à candidatures pour organiser le déploiement de la 5G sur notre territoire. Les 4 grands opérateurs de télécommunication que sont Bouygues Télécom, Free Mobile, Orange et SFR, y ont répondu favorablement. Fin septembre, des enchères ont eu lieu pour attribuer les fréquences entre les 4 concurrents en lice.

L’ensemble de ce processus, qui s’est déployé sur plusieurs mois et n’a en aucun cas été freiné par la crise sanitaire, a eu lieu dans la plus grande opacité. A aucun moment, ni la voix des citoyens ni celle des élus n’ont compté.

A ce stade, les maires et les présidents d’intercommunalité ne disposent d’aucun moyen pour juger de l’intérêt général de la 5G.

Malgré tout, certains élus sensibles à la question ont essayé d’ouvrir le débat en investissant le champ médiatique pour essayer de ralentir le processus de déploiement dans l’attente de données fiables. Face à eux, ils ont trouvé des prises de position et des arguments caricaturaux, défendus en tout premier lieu par le Président de la République. En comparant les opposants à la 5G à des défenseurs du « modèle amish », il a réduit le débat à une opposition culturelle stérile entre partisans et pourfendeurs du progrès.

Mais il ne faudrait pas que ces postures politiciennes fassent oublier le véritable enjeu : celui du choix de notre modèle de société qui tendrait alors vers une déshumanisation et une course effrénée vers l’immédiateté numérique au détriment du lien social. Mais notre modèle de société ne saurait se construire sans les citoyens et les élus locaux.

La 5G peut éventuellement apporter des avancées dans des domaines tels que la médecine ou les transports, et contribuer à accroître la compétitivité de nos entreprises. Mais le jeu en vaut-il la chandelle ? L’impact environnemental négatif du déploiement de la 5G n’est pas contestable. Il n’est contesté par personne ou presque, dans le débat scientifique. Et sur la question sanitaire, des réponses complémentaires manquent dans l’attente d’un nouveau rapport que l’ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l’alimentation, de l’environnement et du travail) devrait publier en 2021.

Malgré cela, le train de la 5G passe devant nous, sans que nous puissions l’arrêter.

Cette absence de dialogue constitue un déni flagrant de démocratie, que les élus communautaires se doivent de dénoncer vigoureusement.

C’est pourquoi nous exigeons de l’Etat :

- Qu’il annonce un moratoire sur le déploiement de la 5G dans l’attente des études scientifiques prévues fin 2021 et pour lesquelles l’ANSES a identifié les grands axes de travail ;

- Qu’il organise un grand débat public national autour des attentes de notre société quant au déploiement de la 5G ;

- Qu’il renforce le pouvoir réglementaire des élus locaux pour leur permettre de faire valoir le principe de précaution dans les territoires en matière de gestion des risques sanitaires et environnementaux.